

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ESPRIT & VIE » en abrégé « E.V.SARL »

Siège Anyama, Anyama, ABIDJAN ANYAMA
RESIDENTIEL NON LOIN DU CARREFOUR SEMINAIRE, Lot
47, Ilot 6

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/02/2023 , et enregistrés au CEPICI le 13/12/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ESPRIT & VIE » en abrégé « E.V.

SARL »

Objet : • Tous travaux de lotissements, de topographie, de décapages, d'ouvertures de voies ;

• Achats et ventes de terrains, de matériaux de construction, le transfert d'argent ;

• Le génie civil, la construction et la réhabilitation des édifices publics et privés, la gestion immobilière, les aménagements et gestion du foncier urbains et ruraux, mine, et carrière, VRD ;

• Etudes, conseil, assistance et formation aux métiers de lotissement et de topographie ;

• Exploitation, la gestion d'établissements de cyber café, de transfert d'argent, de location de véhicules et d'engins et de matériaux à usage humains ;

• Livraison de fournitures, Matériels, mobiliers de bureaux et matériels informatiques ;

• Le ramassage des ordures domestiques et industrielles non toxiques ;

• Entretien des espaces verts, des bureaux et des industries ;

• La production, l'achat, la vente, la transformation, le conditionnement de tous produits ainsi que toutes opérations commerciales, généralement quelconques, pouvant concerner directement ou indirectement l'achat, la vente, en gros, en détail, l'importation, l'exportation, l'emmagasinage, le warrantage, la promotion, la représentation, la distribution au comptant, à tempérament, en dépôt, en

consignation, de tous produits, marchandises, pièces, matériels, appareillages, machines de toutes sortes, neuves et ou d'occasion avec tous leurs compléments et accessoires de toutes provenances ;

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce et la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Anyama, Anyama, ABIDJAN ANYAMA RESIDENTIEL NON LOIN DU CARREFOUR SEMINAIRE, Lot 47, Ilot 6

Dirigeant(s) Mlle OKOU CHIOGOU JEANNE KEITA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-01970 du 20/02/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°13591/GTCA/RC/2023 du 20/02/2023

